PROJET D'AMENAGEMENT DES URSULES

CONCERTATION PUBLIQUE

Le secteur des Ursules présente des enjeux importants pour le centre-ville de Saint-Etienne. Une réflexion sur la requalification de ce site est en cours. Ce projet d'aménagement sera conduit après la fin de la Délégation de Service Public du parking prévue au mois de mai 2014.

Conformément à l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme, l'opération d'aménagement des Ursules doit faire l'objet d'une concertation publique. L'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne (EPA), en tant que maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement, organise la concertation à laquelle est associée la Ville de Saint-Etienne.

La concertation publique se déroule du 19 avril au 7 juin 2013 sous la forme d'une exposition qui se tient simultanément à l'EPA de Saint-Etienne et à l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne. Des registres sont à disposition du public dans ces deux lieux afin de permettre la consignation d'observations et de propositions. Une réunion publique, ouverte à tous, se tiendra dans le courant du mois de mai 2013.

Ces panneaux d'information présentent les intentions du projet.

SITUATION DU PROJET

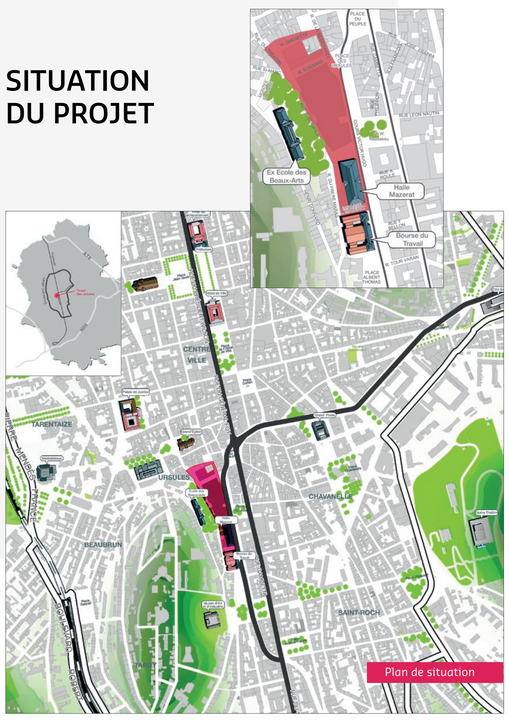

Plan de situation

NB : les immeubles situés au : 1, 3, 5 place Grenette et 48, 50 rue de la Résistance ne sont pas impactés par le projet

UNE CENTRALITÉ HISTORIQUE

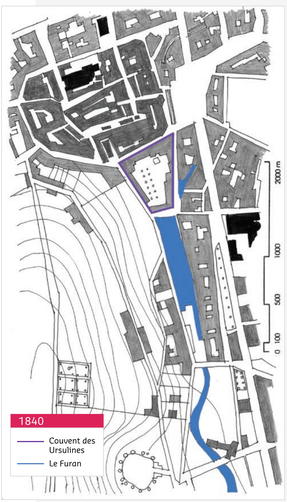

LE SITE DES URSULES JUSQU'AU XIXème SIÈCLE

• Début du XIXème siècle : la fin du couvent des Ursulines

Au nord de l'emprise de l'actuel parking se trouvait le couvent des Ursulines, qui donnera son nom à la future place. Du XVIIème siècle jusqu'à la Révolution Française, l'ordre de Sainte Ursule se consacre à l'éducation des filles ainsi qu'aux soins des malades et nécessiteux.
En 1807, Napoléon concède l'ancien couvent au Sieur Jouvin, un entrepreneur de la Manufacture Impériale d'Armes, moyennant la fourniture de fusils.

Le quartier au début du XIXème siècle

Ecluse -Quartier des Ursules - 1860

Marché des Ursules au XIXème siècle

• 1841 : acquisition du couvent par la Ville de Saint-Etienne

Le couvent est détruit en 1843 par la municipalité, pour y établir une place publique et un marché très animé et diversifié : paysans, maraîchers, poissonniers, forains…
Au milieu du XIXème siècle, le site des Ursules se caractérise principalement par la présence d'habitations et d'activités tournées vers le Furan, à ciel ouvert à cette époque : teinturiers, fabricants de baguette de fusil, aiguisiers, lavandières...

Ecole des Beaux-Arts et place des Ursules - 1860

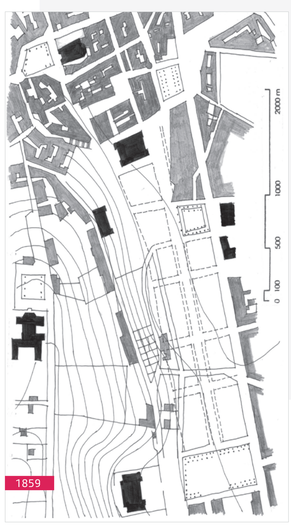

• 1856 : régénération du quartier

Ce projet municipal engage la couverture du Furan et la création en 1868 du cours Saint-André (futur cours Victor Hugo). La politique Haussmannienne d'élimination d'ilots insalubres le long du Furan passe alors par la construction d'édifices publics remarquables : le Théâtre municipal (1853), l'Ecole de dessin (1858, actuel palais des Beaux-Arts), le Palais des Arts (1860, actuel Musée d'Arts et d'Industrie), les Halles par l'architecte Mazerat (1872) et enfin la nouvelle Bourse du Travail dessinée par l'architecte Léon Lamaizière (1901).

Théâtre municipal - 1914

Projet de régénération du quartier - 1856

PROJET D'AMENAGEMENT DES URSULES

LE SITE DES URSULES AU XXème SIÈCLE, AVANT LE PARKING EN OUVRAGE

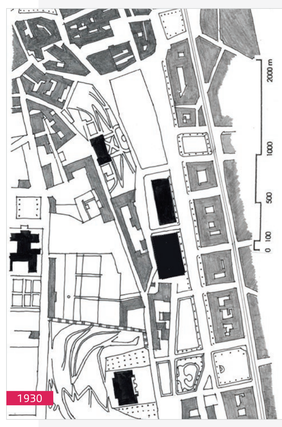

Bordée au nord par le Théâtre municipal (qui disparaît dans un incendie en 1928) et au sud par la Bourse du Travail, la place des Ursules est alors un espace public emblématique de Saint-Etienne. Elle accueille quotidiennement le dynamique marché des Ursules et devient rapidement un lieu symbolique de l'identité stéphanoise. Elle constitue un lieu de ralliement des grandes manifestations populaires.

Dans les années 1960, une partie de la place a été dédiée au stationnement. Les perspectives sur la colline des Pères et le palais des Beaux-Arts ont alors été maintenues mais les usages ont été modifiés.

Place des Ursules - années 1910

Rassemblement pour la fête du 1er mai 1948

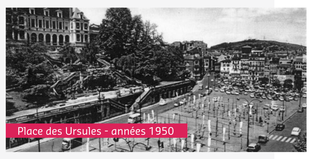
Place des Ursules - années 1950

Place des Ursules - 1960

UNE CENTRALITÉ PERDUE

La France des années 1960 utilise peu à peu tous les espaces publics de centre-ville pour le stationnement des voitures. La Ville de Saint-Etienne décide de construire un parking sur la place des Ursules.

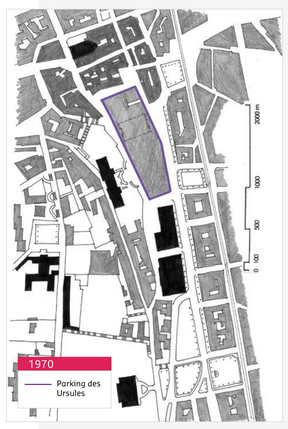

1967-1969 : LA CONSTRUCTION DU PARKING DES URSULES

Dans un contexte de démocratisation de la voiture individuelle et pour répondre à la problématique d'engorgement du centre-ville, le site des Ursules est choisi par la ville de Saint-Etienne pour accueillir un parking sur 4 niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, 1er étage et un niveau en toiture-terrasse). De l'autre côté de la rue Ronsard, l'édifice intègre également des équipements publics (une crèche en toiture, le musée de la résistance, l'école de musique et des locaux associatifs). Durant les travaux, les constructeurs sont confrontés à un glissement de terrain depuis la colline des Pères et doivent renforcer le soutènement de l'ouvrage.

Dès 1966, le parking fait l'objet d'une concession de construction et d'exploitation de la Ville de Saint-Etienne à la Société d'Exploitation des Parkings de Saint-Etienne (SEPSE). Il est actuellement géré par la société Vinci Park jusqu'à la fin de la concession le 7 mai 2014.

Ampleur de l'emprise du parking

Travaux de construction du parking

Entrée sud du parking des Ursules – 1969

LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES DU SITE

• 2003 : démolition de la toiture-terrasse du parking au droit de la rue Ronsard.

• 2003-2005 : fermeture de la station-service puis réaffectation à vocation commerciale.

• 2005 : réfection du canal de dérivation du Furan et modernisation des lignes 1 et 3 de tramway.

Aujourd'hui, le parking comprend 600 places publiques (RDC + 1er étage) ainsi que 350 places amodiées (niveau -1) gérées par la Société Immobilière de la Place des Ursules (SIPU).

Sur la partie nord dite « marché des Ursules », la Ville de Saint-Etienne a conclu une convention de mise à disposition avec le musée de la Résistance et la société des accordéonistes. Au dernier étage a été aménagée la crèche Grenette.

Un amodiataire du parking des Ursules est une personne privée ayant obtenu l'usage d'une place sur le domaine privé de la Ville jusqu'en mai 2014, moyennant paiement initial de ce droit.

Trémie Ronsard - avant 2002

Rue Ronsard aujourd'hui

Ligne de tramway cours Victor Hugo - 2009